Mastère professionnel :

Maladies professionnelles respiratoires et environnementales

Co-Directeurs du Mastère professionnel

Co-Directeur 1 :

- Nom et Prénom : Pr Néjib MRIZAK
- E-mail: najib.mrizek@rns.tn

Co-Directeur 2 :

- Nom et Prénom : Pr Mohamed BENZARTI
- E-mail:mohamed.benzarti@rns.tn

Coordinateurs du Mastère professionnel

Coordinateur 1 :

- Nom et Prénom : Pr Aïcha Brahem
- E-mail: brahemaicha@yahoo.fr

Coordinateur 2:

- Nom et Prénom : Pr Ag. Maher MAOUA
- E-mail:maouamaher@yahoo.fr

Coordinateur 3 :

- Nom et Prénom : Pr. Ag. Sana AISSA
- E-mail: dr.aissa.sana@yahoo.fr

Objectifs du Mastère professionnel

-Apporter une formation complémentaire aux médecins et aux candidats désirant se perfectionner dans le domaine des affections respiratoires professionnelles et de l'environnement, domaine qui a enregistré aujourd'hui des progrès tangibles.

- Assurer aux candidats toutes les notions nouvelles et évolutives, indispensables aux pneumologues aussi bien qu'aux médecins du travail, dans leur triple responsabilité de diagnostic, de réparation et prévention des affections respiratoires liées à la profession.

Public cible

- Les titulaires d'un diplôme de Médecine permettent d'exercer dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats.
- Les pneumologues, les médecins du travail, les pharmaciens.
- Les Résidents en médecine et en pharmacie

Capacité d'accueil

30 apprenants par promotion (Une promotion chaque année)

Descriptif de l'enseignement

- Régime d'Etude : Mastère professionnel obéissant au Décret n° 2012-1227 du 1er août 2012, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système "LMD" et conformément au dossier d'habilitation approuvé par la commission sectorielle.
- Durée d'études : 2 ans d'études clôturés par un mémoire de fin d'études
- Volume horaire :14 semaines d'enseignement en mode présentiel théoriques sous forme des séances de cours et des Travaux personnels continues par semestre et réparties sur des modules fondamentaux et transversaux
- Modules enseignés :

Tout au long de la formation, chaque apprenant doit dispenser les modules fondamentaux suivants:

Unité d'enseignement fondamentale 1: Historique-pollution atmosphérique

Unité d'enseignement fondamentale 2: Anatomie physiologie et immunologie

Unité d'enseignement fondamentale 3: Epidémiologie et moyens diagnostics et Méthodes d'évaluation de l'exposition

Unité d'enseignement fondamentale 4: Maladies respiratoires d'origine professionnelles

Unité d'enseignement fondamentale 5: Asthme lié au travail

Unité d'enseignement fondamentale 6: Maladies respiratoires liées à d'autres agents

Unité d'enseignement fondamentale 7: Maladies respiratoires liées à certaines professions

Unité d'enseignement fondamentale 8 : Prévention& Réparation des Maladies professionnelles

En outre, le candidat doit valider deux modules transversaux au choix parmi trois modules possibles à savoir le module anglais médical, le module méthodologie de recherche et le module certificat informatique et internet C2I.

- Assiduité:

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de chaque module. Dépassé ce seuil, la validation du module en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale.

Est déclaré défaillant(doit refaire le module avec la cohorte qui suit), tout candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- Journées d'études

Les rencontres se feront chaque vendredi et/ou samedi hebdomadairement selon un organigramme préétabli et les séances se dérouleront à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED).

- Modalités d'évaluations:

Session principale

Chaque module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale=10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage

Session de rattrapage

Le module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale.

Tout candidat ayant validé l'ensemble des modules fondamentaux et transversaux doit valider les stages pratiques qui durent 30jours (15j/année universitaire) et qui se déroulent dans les services de pneumo-allergologie, de Médecine du Travail, dans une unité d'Allergologie, et les services doivent être des services hospitalo-universitaires rattachés à une des quatre Facultés de Médecine de Tunisie (après accord de la commission du Mastère) afin d'atteindre les objectifs éducationnels. Ces stages sont sous la responsabilité d'un enseignant encadreur. Ces stages ont pour objectifs de :

- S'initier à l'activité des services hospitaliers concernés par le mastère : Pneumologie – Allergologie – Médecine du Travail …

- Contribuer à l'activité de ces services : Visites des patients, Staff médicaux … et Apprendre les techniques d'exploration en Pneumo-allergologie et en Médecine du Travail : Patch-tests, tests cutanés…

L'apprenant ayant validé l'ensemble des modules et qui a effectué ses stages pratiques sera autorisé à choisir le sujet de son de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'il rencontre sur les lieux de travail et en fonction de ses affinités avec tel ou tel module.

Soutenance de mémoire de fin d'études.

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés des travaux de groupe que réalisent les candidats tout au long de leur apprentissage. Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres du jury.